



Remise en état après départ du locataire

Par **verso**, le **10/05/2021** à **20:20**

Bonsoir,

J'ai noté dans l'état des lieux de départ du locataire le 16/4 "difficulté de fermer la porte du garage". Je rencontre des difficultés à obtenir un devis de plusieurs artisans en dépit de leur visite. Leur diagnostic : tentative d'effraction, cadre endommagé, plateau voilé, non réparable. L'état des lieux d'entrée établi par un agent immobilier en 2010 avait laissé vide la case "annexe garage"

1 - que faire si je n'ai pas obtenu de devis de remplacement de la porte du garage avant le 16/5 ?

2 - Si un ou plusieurs devis reçus dans le prochains jours dépassait largement le dépôt de garantie, quelle démarche dois-je entreprendre ?

Merci.